Commission instituée
en vue d'étudier la question de l'autonomie
des chemins de fer de l'Etat

-B 10185-

RAPPORT

a MM. les Ministres des Finances et des Chemins de fer

ET

AVANT-PROJET DE LOI

SUR

L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT



IMPRIMERIE E. DAEM
CHAUSSÉE DE HAECHT, 110, BRUXELLES
1914